

# Process de génération d'information pour le public

## *Description*

### 1. Supports d'information :

- **Plaquettes et brochures** : Création de documents imprimés qui présentent de manière claire et concise les formations proposées, les objectifs, les modalités d'inscription, les tarifs, et les conditions d'accès. Ces supports doivent être disponibles dans les locaux de l'organisme et lors des salons ou événements de formation.
- **Site internet** : Un site web à jour et facile à naviguer, présentant toutes les informations pertinentes sur les formations, les certifications, les témoignages d'anciens bénéficiaires, et des sections dédiées à la VAE. Le site doit être optimisé pour les appareils mobiles et respecter les normes d'accessibilité.

### 2. Médias sociaux :

- Utilisation de plateformes telles que Facebook, LinkedIn, et Instagram pour partager des actualités, des témoignages, des événements à venir, et des informations sur les formations. Les publications doivent être régulières et interactives pour encourager les échanges avec le public.

### **3. Accessibilité de l'information :**

- Mise en place de moyens pour garantir l'accessibilité de l'information pour tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap. Cela peut inclure des versions en braille, des documents en format numérique compatibles avec les lecteurs d'écran.

### **4. Système de feedback :**

- Mise en place d'un système permettant aux bénéficiaires et au public de donner leur avis sur la clarté et l'accessibilité des informations fournies. Cela peut inclure des enquêtes de satisfaction ou des formulaires de contact sur le site internet.

### **5. Conformité aux exigences légales :**

- Vérification que toutes les informations diffusées respectent les obligations légales en matière de transparence et d'information du public, notamment en ce qui concerne les conditions d'accès aux formations et les droits des bénéficiaires.

## **Conclusion**

Ces éléments démontrent l'engagement de CGPC à fournir une information accessible, claire et à jour, répondant aux besoins des bénéficiaires et garantissant leur droit à l'information. Ils contribuent à renforcer la confiance des futurs apprenants et à favoriser leur engagement dans le processus de formation.